

Retraites : les syndicats annoncent une quatorzième journée de mobilisation

Rendez-vous est donné le 6 juin, deux jours avant l'examen à l'Assemblée d'un texte abrogeant le report de l'âge de départ

Non seulement le front syndical tient toujours, mais il n'a nullement l'intention d'abdiquer. Mardi 2 mai, les huit principales organisations de salariés et cinq mouvements de défense de la jeunesse ont annoncé une quatorzième journée nationale d'action contre la réforme des retraites. Programmée le 6 juin, cette nouvelle démonstration de force constitue une source supplémentaire de contrariétés pour l'exécutif : pendant au moins un mois, le débat va encore graviter, peu ou prou, autour du conflit lié au recul de l'âge légal de départ à la retraite, alors que le président de la République et son gouvernement auraient aimé refermer ce dossier, qui nourrit leur impopularité.

La date choisie par les treize coalisés pour se mobiliser est liée au calendrier parlementaire. Le 8 juin, l'Assemblée doit examiner une proposition de loi du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT) ayant pour objet d'abroger le report de 62 à 64 ans de l'âge d'ouverture des droits à une pension. L'intersyndicale espère, bien évidemment, qu'elle sera adoptée. Une telle hypothèse ne lui paraît pas complètement farfelue, si la gauche, l'extrême droite et des membres du groupe Les Républicains s'expriment en faveur du texte.

Deux jours avant les discussions au Palais-Bourbon, les représentants des travailleurs, des étudiants et des lycéens veulent donc signifier leur soutien à la démarche du groupe LIOT. «*Symboliquement, il s'agit d'un moment important, car c'est la première fois que les députés auront à se prononcer sur le sujet*», souligne Marylise Léon, la numéro deux de

la CFDT. Une allusion au recours à l'article 49.3 de la Constitution, qui avait permis à l'exécutif de faire passer sa réforme sans vote.

D'ici au 6 juin, l'intersyndicale n'entend pas rester oisive. «*Nous allons multiplier les initiatives*», prévient Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT. Un seul exemple : sa fédération, implantée dans l'énergie, prévoyait, mercredi, des actions comparables à celles qu'elle orchestre depuis plusieurs semaines, comme une baisse de la production d'électricité. Les treize coalisés iront aussi à la «*rencontre des parlementaires*», complète Dominique Corona, secrétaire général adjoint de l'UNSA, le but étant de convaincre le plus grand nombre d'élus d'approuver la proposition de loi du groupe LIOT.

«*Nous n'en avons pas fini*», résume François Hommeril. Pour le président de la CFE-CGC, «*c'est le début d'un deuxième chapitre*», le précédent s'étant achevé sur des manifestations du 1^{er}-Mai qui, en dépit de la promulgation de la réforme, ont «*atteint leur cible*». «*Le gouvernement pensait passer au-dessus de nous, mais nous lui montrons qu'il s'est trompé*», affirme le responsable de la centrale des cadres.

« Le gouvernement pensait passer au-dessus de nous, mais nous lui montrons qu'il s'est trompé »

FRANÇOIS HOMMERIL
président de la CFE-CGC

Les organisations de salariés et de défense de la jeunesse ne fondaient guère d'espoir sur la deuxième demande d'un référendum d'initiative partagée relatif aux retraites. Portée par des sénateurs socialistes, cette requête, qui vise à consulter les citoyens sur l'interdiction d'un âge légal de départ «*supérieur à 62 ans*», a été transmise au Conseil constitutionnel. Ce dernier devait décider, mercredi, si cette procédure pouvait se poursuivre – sachant que, le 14 avril, il avait écarté une première doléance similaire.

Echafauder des idées communes

Quant à la réouverture du dialogue souhaitée par la première ministre, Elisabeth Borne, pour bâtir un «*agenda social*», les syndicats aimeraient en connaître les conditions. «*Sont-ils prêts à nous accorder une réelle place ? Nous ne voulons pas revivre ce qui s'est produit durant l'automne dernier, lors de la concertation sur la réforme des retraites, notamment avec nos propositions en matière de financement, qui ont été balayées d'un revers de la main*», explique M^{me} Léon.

Pour autant, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC ont indiqué qu'elles répondront aux invitations lancées par le gouvernement. La CGT, elle, arrêtera sa position après une réunion de ses instances, jeudi. D'après Patricia Drevon, secrétaire confédérale de Force ouvrière, les treize coalisés vont poursuivre leur réflexion afin d'échafauder des idées communes. Parmi les revendications pouvant faire consensus, il y a celle consistant à conditionner les aides publiques versées aux patrons à des efforts sur l'emploi ou sur les salaires. ■

BERTRAND BISSUEL